

Émigration (Divroañ) / Immigration (Enbroañ)

Émigrer de Bretagne, Immigrer en Bretagne

A propos de l'exposition « MIGRATIONS / DIVROAÑ » du Musée de Bretagne à Rennes (2013)

Le musée de Bretagne¹ vient de réaliser une exposition sur le thème des migrations humaines. Le sujet est particulièrement bien adapté à un pays comme la Bretagne qui a connu une très forte émigration pendant plus d'un siècle, émigration concomitante avec le début de la révolution industrielle et de la colonisation de la région avec le cortège d'exploitations qui l'ont suivie.

Une Bretagne colonisée

Rappelons que la Bretagne a été acquise malhonnêtement par la France au XVe siècle. Alors qu'avant cette acquisition, le royaume puis le duché de Bretagne étaient des ensembles prospères, la Bretagne a été, les siècles suivants, saignée par des régimes monarchistes et impérialistes (les séries des régimes autoritaires des Louis et des Bonaparte), plus soucieux de leurs conquêtes effrénées et de leurs plaisirs superficiels que du bien-être de leurs sujets. Les républiques françaises qui les ont remplacés affichaient des intentions plus démocratiques, plus égalitaires en particulier, intentions, que malheureusement elles n'ont pas concrétisées, reconduisant des formes monarchiques centralisées d'exercice du pouvoir ou conservant des formes despotiques comme l'administration préfectorale du

¹ <http://www.musee-bretagne.fr/expositions-temporaires/migrations/>

dictateur Napoléon Ier. Le résultat : un pouvoir toujours concentré à Paris et de ce fait des inégalités flagrantes entre les différents territoires, inégalités qui perdurent aujourd'hui, à preuve 80 % des emplois du secteur cinématographique sont dans la région parisienne. Ces républiques ont donc failli à réaliser les promesses de leur fameuse devise. Elles n'ont, en particulier, jamais respecté la liberté des peuples, comme celle du peuple breton, acquis ou conquis (dans les conditions que l'on sait) pour étendre le royaume de France. Au prix de mesures drastiques comme, pour la Bretagne, la mutilation de son territoire (amputation du département de la Loire-Atlantique) et d'un fort impérialisme linguistique visant à la suppression de la langue bretonne, ces républiques ont essayé de freiner leur développement économique et d'effacer les identités culturelles de ces peuples. Ce qui conduisait, il n'y a guère longtemps, dans les années 1970, un parti indépendantiste breton à parler de la Bretagne comme d'une colonie française².

Ce petit rappel historique aurait pu être un préalable à l'introduction historique de l'exposition. Cette introduction présentait une intéressante périodisation historique allant du IV^e au XX^e siècle mais omettait malheureusement la période XV – XVI^e siècles, justement époque de la perte de l'indépendance de la Bretagne (1532).

Une Bretagne exploitée

Dotée de ce statut de partie dominée du territoire français, la Bretagne n'allait pas connaître évidemment le développement industriel des « vraies » régions françaises et de la région parisienne en particulier. Elle allait donc devenir un réservoir de chair à canon pour les guerres royales et impériales et les guerres coloniales des républiques. Prétendant répandre leurs savoirs supérieurs, leurs « Lumières », à travers le monde entier, ces républiques ont établi un véritable empire colonial en Afrique et en Asie. Malgré deux guerres, d'Indochine et d'Algérie, il subsiste encore en République Française un fort parfum de néo-colonialisme, accentué par les immigrations résultantes.

La Bretagne allait aussi devenir un réservoir de main d'oeuvre pour le développement industriel français, principalement en région parisienne, mais aussi dans des pays étrangers, les USA en premier. Dans l'industrie automobile en particulier pour les hommes, comme pour les femmes (« Bécassines »).

Le résultat : une émigration de plus d'un million d'habitants entre 1831 et 1968, nettement supérieure à la faible immigration de personnes venues s'installer en Bretagne. Pour la Bretagne, comme nous le signalions plus haut, le sujet de l'émigration plus que celui de l'immigration est donc d'importance. La Bretagne connaît encore aujourd'hui de nombreux échanges migratoires avec les

2 http://www.udb-bzh.net/images/1970_annees/1973-bretagne-colonie-2nde-edition/1973-bretagne%3Dcolonie-2nde-edition.pdf

autres régions et les pays étrangers. Les départs des jeunes sont très importants et se traduisent par un déficit migratoire jusqu'à 30 ans. Celui-ci laisse alors la place à un excédent migratoire qui s'accroît à partir de 55 ans. Et la situation démographique de la Bretagne risque de se dégrader si l'émigration bretonne s'intensifie dans les prochaines années, comme le redoutent nombre de responsables bretons.

Le traitement des phénomènes migratoires dans l'exposition « MIGRATIONS / DIVROAÑ »

Dans l'exposition, quel traitement ont reçu ces deux aspects des phénomènes migratoires, émigration et immigration? Un traitement relativement égal en dépit de cet écart quantitatif. Pour la petite histoire, à la genèse du projet, ce traitement avait failli devenir inégal : un fort intérêt pour l'immigration, un faible intérêt pour l'émigration. Le cabinet de sociologues-ethnologues³ chargé de la préfiguration de l'exposition et fortement investi dans des travaux sur l'immigration en France affichait en effet dans le document « Intention et démarche générale du projet »⁴ un fort parti-pris tiers-mondiste⁵ en accordant dans sa déclaration d'intention une forte priorité à l'immigration en Bretagne des populations des anciennes colonies françaises; alors même que la population immigrée la plus importante en Bretagne est celle de ressortissants britanniques ! Cette démarche, au demeurant peu scientifique, pouvait s'interpréter par le fait que ces sociologues travaillaient en relation avec un cabinet de sociologues parisiens fortement influencés par ces problématiques que l'on sait très vives en région parisienne (juste retour de la colonisation).

Le traitement de ces phénomènes allait aussi souffrir également du parti-pris politique des ces mêmes sociologues-ethnologues qui avaient choisi d'écarter délibérément le département de la Loire-Atlantique du cadre géographique d'analyse, faisant fi du cadre historique dont j'ai essayé de montrer l'importance ci-dessus. Le prétexte avancé dans un travail précédent effectué sur l'immigration en Bretagne était que, comme c'était fait dans le cadre d'une commande publique, il fallait respecter l'organisation administrative française actuelle. Et donc ne prendre en compte que la région administrative Bretagne à 4 départements. Comment est-il possible pour des chercheur(e)s et des muséographes socialement responsables d'ignorer la forte revendication de réunification de la Bretagne portée par élus et citoyens et l'acharnement de l'administration régionale de la région Pays de la Loire à détruire l'histoire passée du département par une campagne active de débrettonnisation ? Comment peut-on cautionner une telle falsification de l'histoire⁶ sinon par un manque de rigueur scientifique qui ne garantit plus le respect de l'éthique professionnelle ?

3 On notera l'appel fréquent fait par les établissements muséaux à des cabinets.

4 INTENTION EXPO MIGRATIONS - Exposition itinérante - Musée de Bretagne / Collectif Topik, 2011.

5 Cette attitude tiers-mondiste est la résultante du fort sentiment de repentance qui est partagé par beaucoup de personnes en France. Tenaillées par quelques relents de culpabilité post-coloniale, ces personnes ont pris conscience du caractère abject de la politique coloniale menée par leurs ancêtres et veulent, d'une certaine façon, se faire pardonner en faisant assaut de bienveillances. Mais, ce n'est pas pour autant qu'elles s'opposent à la politique néo-colonialiste des gouvernements actuels au sein même des frontières françaises ou par le biais des programmes de la Françafrique.

6 « L'enjeu est de lutter sans relâche contre toutes les formes de falsification de l'histoire » - F. Hollande, 22 juillet 2012.

Les éléments tiers-mondiste et révisionniste de l'exposition « MIGRATIONS / DIVROAÑ »

Retrouve-t-on aujourd'hui dans l'exposition qui nous est présentée ce parti-pris immigrationniste tiers-mondiste et cette démarche historique révisionniste ? La réponse est oui.

Commençons par la démarche historique révisionniste. Les responsables de cette exposition cautionnent le révisionnisme historique qui sévit actuellement à Nantes et en Loire-Atlantique en indiquant de manière séparée dans les statistiques présentées dès les premières minutes de l'exposition qu'il y a en 2013, 84152 étrangers en Bretagne (sous-entendu Bretagne administrative et non en Bretagne historique) et 26895 en Loire-Atlantique. Se réfugier derrière la commande administrative pour le justifier, c'est faire preuve de beaucoup de couardise. Même dans la typographie, on « révisionne ». Le chiffre de 26985 personnes étrangères en Loire-Atlantique est en caractère typographique plus petit que les quatre autres chiffres des 4 autres départements !

Et le parti-pris tiers-mondiste ? Il est surtout présent dans l'espace « Un accueil sous contrôle ». On insiste sur les contrôles auxquels sont soumis les immigrants en France mais on passe sous silence les difficultés rencontrées par les émigrants bretons aux USA par exemple. Difficultés en France pour obtenir le visa et aux USA pour être accepté. Passer sous silence le fameux centre d'accueil d' Ellis Island à New-York, centre par lequel sont passés des milliers de Bretons⁷, c'est un peu révoltant⁸. Ce choix, n'est-ce pas un prétexte pour insister aujourd'hui, sur les difficiles formalités françaises à l'égard des pauvres ex-colonisés. De fait, la présentation du paysage associatif breton pour la défense des droits des étrangers fait l'objet d'une longue description de la nébuleuse des associations tiers-mondistes repentissantes. Cette partie de l'exposition fait appel à un nombre important de documents vidéos, plus nombreux sur les immigrés que sur les émigrants bretons⁹. Des livres sont aussi présents à ce moment de l'exposition. Ils s'adressent à nouveau plus aux immigrants et à l'émigration en Bretagne qu'aux émigrants et à l'émigration bretonne dans le monde. Alors qu'il existe sur le sujet, comme j'avais cru bon de le faire savoir, de très beaux travaux américains et britanniques sur l'émigration bretonne. Mais il y a peu de travaux en langue française sur ce thème. Les universitaires français des universités bretonnes sont très peu prolixes sur ce sujet et rares sont ceux qui s'aventurent à sortir, pour des raisons de carrière, des canons de la recherche historique parisienne¹⁰.

La forte représentation des Britanniques en terme statistique est signalée. Mais, on trouvera peu d'exemples de ces immigrants dans les documents présentés. Si on évoque l'intérêt de la pédagogie

7 Comme il est signalé dans l'exposition, la population bretonne dans la seule ville de New-York a été aussi importante que la population de la ville de Gourin : « Gourin, 5500 âmes, a pour banlieue New-York, 5600 gourinois ».

8 Heureusement que l'exposition *Ces Bretons d'Amérique du Nord*, présentée par l'association Bretagne TransAmerica au château de Tronjoly à Gourin permettait cette même année de combler ce manque.

9 Profitant de cette occasion, la revue Place Publique – Rennes a réalisé ainsi, dans son numéro 23, un dossier aux « Venus d'ailleurs ». Mais, pas aux « Partis ailleurs ». <http://www.placepublique-rennes.com/sommaire-23/>

10 « Est-il de mauvais ton pour un chercheur breton en géographie, histoire, ethnologie, sociologie, économie de prendre un sujet d'étude concernant la Bretagne? » Erwan Lelièvre - http://web.univ-ubs.fr/colloque-tillion/autour/documents/colloque_tillion_erwan.pdf

multiculturelle pour les immigrés dans les écoles de l'État français, on passe sous silence l'absence d'offres d'activités multiculturelles pour les émigrés bretons par les services culturels des représentations diplomatiques françaises et dans le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger.

On trouve malgré tout de beaux passages sur les Bretons des USA et du Canada. Un intéressant album de la migration bretonne d'aujourd'hui présente une carte des émigrations obtenue grâce aux traces laissées sur le web par la diaspora bretonne.

En conclusion, on regrettera que ce parti-pris et cette démarche nuisent à la qualité de l'ensemble de l'exposition. Car le nombre et la qualité des documents, des objets qui ont été collectés ainsi que la muséographie qui a été mise en œuvre, auraient pu faire de cette exposition un remarquable outil de culture scientifique et historique¹¹. Mais il semblerait que dans « l'OUEST », dans le contexte politique actuel de revendication de réunification et d'autonomie de la Bretagne, la bataille idéologique soit lancée sur le terrain culturel. L'année passée, l'exposition « Nantais venus d'ailleurs », présentée au Château des Ducs de Bretagne à Nantes, en était une première illustration. Les bretons établis à Nantes, émigrants de Bretagne (!) étaient considérés comme des étrangers aux yeux des concepteurs de l'exposition¹² ! Au moins les Rennais, tout en louangeant cette médiocre exposition, n'ont pas repris cette aberration mais ils n'ont pas eu non plus le courage de se libérer du carcan administratif français. Pour des établissements culturels, ce n'est pas une attitude courageuse que de se plier au diktat de la culture officielle et de fouler au pied la réalité historique. Cette soumission au pouvoir politique n'est pas sans rappeler de sinistres précédents.

Yves-François LE COADIC

Professeur honoraire de Science de l'Information du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

Ancien Secrétaire de la section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS) de l'École des Chartes (<http://cths.fr/>)

Courriel = yvesfrancois.lecoadic@gmail.com

¹¹ Quelques erreurs : de linguistique d'abord (venant d'un apprenant brittophone). La traduction en breton du titre de l'exposition laisserait penser que son sujet est l'émigration (Divroañ) et qu'elle ne parle pas d'immigration (Enbroañ). Il est écrit ailleurs sur un panneau : « brezonnect qui signifie langue bretonne en breton ». N'est-ce pas plutôt brezhoneg ? A moins de remonter au moyen-âge. Historique ensuite : le tableau statistique qui illustre la participation des « indigènes noirs africains » à la deuxième guerre mondiale est daté du 26 juillet 1932 !

¹² ABP - L'exposition au château des ducs de Bretagne et la notion d'étrangers à Nantes - <http://www.agencebretagnepresse.com/fetch.php?id=23628>